

Le Collectif Égalité-Mixité de l'Union Départementale CGT de Nantes (1) a été créé en 2000 dans la dynamique de la « Marche mondiale des femmes ». Il s'inscrit dans le collectif confédéral Femmes Mixité. Ses objectifs sont de lutter pour l'égalité hommes-femmes, contre les discriminations. C'est un collectif mixte, même s'il est composé très majoritairement de femmes : partant des situations de précarité, de violence et de harcèlements faites aux femmes dans l'entreprise, il s'intéresse aux conditions de travail et à la santé de tous.

En mars 2001 ce collectif a organisé une réunion publique sur le thème « souffrances au travail, harcèlements ». Impressionné par le nombre des présent-es, leurs questionnements, leur souffrance exprimée et leurs attentes, le collectif a élaboré une réflexion et des actions spécifiques sur les souffrances au travail.

Une de ses activités prioritaires a été la mise en place d'une permanence d'accueil qui se tient trois fois par mois depuis 1 an environ. Une cinquantaine de personnes s'y sont présentées, majoritairement des femmes.

Le soutien se fait tout d'abord par l'écoute, pour aider à mettre des mots sur les situations vécues, pour prendre de la distance et sortir d'un sentiment d'impuissance et parfois de culpabilité. Un travail est fait sur les connotations sexuées et sexuelles qui en général ne sont pas évoquées d'emblée. C'était le cas par exemple pour des soudeuses travaillant dans la sous-traitance sur les chantiers à Saint-Nazaire, elles n'avaient pas de vestiaires ni de sanitaires spécifiques : obligées de se doucher avec les hommes, elles étaient en butte à leurs réflexions. A la précarité de leurs conditions de travail s'ajoutait l'oppression sexuée infligée par leurs collègues masculins.

A partir de ces récits, un travail d'analyse est fait pour qualifier la situation : exploitation d'une catégorie de travailleurs, [organisation du travail](#), [techniques de management](#), stratégies d'élimination de certaines tranches d'âge, harcèlement moral ou sexuel plus ou moins ciblé... Cette clarification permet, si la personne le souhaite, d'envisager des interventions.

Le collectif essaie de mettre les gens en réseau : grâce à sa connaissance des rouages administratifs et juridiques, [de l'organisation syndicale](#), il aide la personne à interpellier différents niveaux : ce peut-être le médecin traitant (pour un arrêt, un traitement...), le médecin du travail (pour une intervention sur les conditions de travail, une inaptitude...), [un spécialiste en psychopathologie du travail \(pour expertise et/ou soutien\)](#), l'inspection du travail, et [bien sûr les structures syndicales](#) pour une action dans l'entreprise, [dans la branche professionnelle](#), [dans la localité](#), en justice aux Prud'hommes, [au pénal](#)....

A côté de cet accueil individuel, le problème peut aussi être posé d'emblée collectivement. Ainsi, récemment, le collectif a été interpellé par une structure syndicale : une rencontre a eu lieu avec les femmes ([majoritaires dans cette entreprise de nettoyage et de restauration](#)) sur leurs conditions de travail et une action syndicale locale a été montée (réalisation d'un tract sur les conditions de travail, débrayage rejoignant une action nationale).

Une autre activité importante du collectif est la participation à des actions de formation d'abord pour les membres eux-mêmes, puis animation de formations de syndicalistes, de membres de Comités d'Hygiène et de Sécurité, permettant ainsi que des relais s'instaurent dans les entreprises [et les structures syndicales](#).

Le collectif a constaté que la réflexion sur égalité-mixité ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise, elle est transversale : des femmes qui remettent en question la façon dont elles sont traitées au travail s'interrogent aussi sur leurs rapports de couple.

La question des modalités différentes de réaction des hommes et des femmes à la souffrance au travail est posée.

Le questionnement sur égalité-mixité bouscule le monde syndical : il interroge ses représentations et son fonctionnement.

Le travail de la permanence d'accueil apporte un autre mode d'action militante : il part de ce que vit l'individu pour aller vers le collectif.

Note 1 : Collectif égalité-mixité CGT, Maison des Syndicats, Nantes
Marie Kayser Pratiques